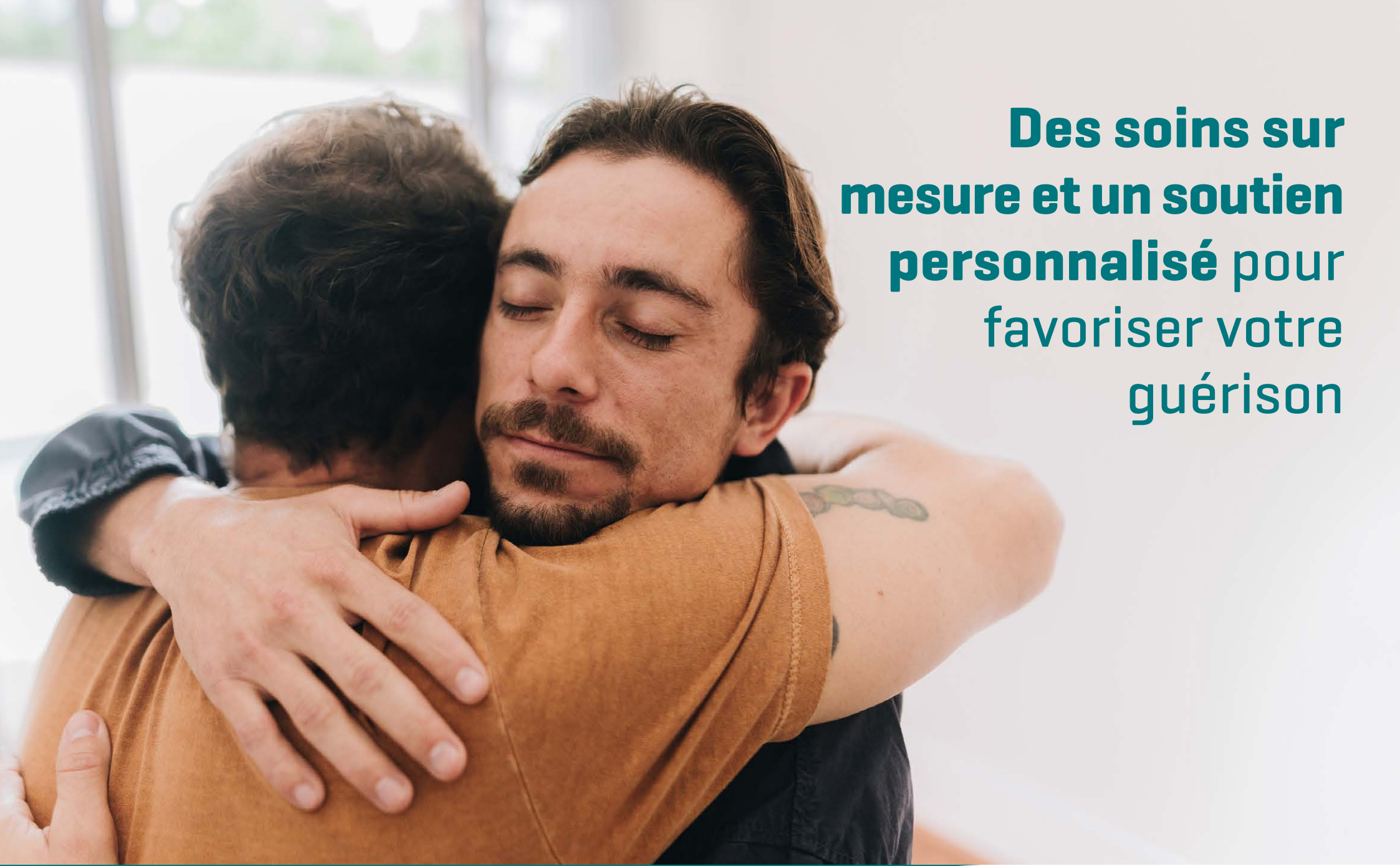




**Des soins sur
mesure et un soutien
personnalisé pour
favoriser votre
guérison**

Incapacité de travail due à
une affection psychique

Returnto**Work** 

Du burn-out à la guérison grâce à un accompagnement individuel

Faire face à **un burn-out ou une dépression** est souvent une épreuve difficile, et son impact se fait sentir sur toutes les facettes de votre vie.

Sur le plan financier, votre **perte de revenus** est partiellement compensée par la rente d'invalidité de votre assurance de groupe revenu garanti.

Toutefois, les **répercussions non financières**, telles que l'isolement social et l'incertitude quant à l'avenir, peuvent également être difficiles à supporter. En outre, plus l'incapacité dure, plus il est compliqué de retrouver une vie active et équilibrée.

C'est pourquoi, dans le cas d'affections psychiques liées au stress telles que le burn-out, la dépression et les troubles de l'anxiété, il est essentiel de suivre un **processus de guérison graduel, tout en agissant rapidement**.

Si vous souffrez d'un burn-out ou d'une dépression, sachez que vous pouvez compter sur un soutien de qualité.

Vous pouvez bénéficier de soins personnels et de conseils via le programme Return to Work, un programme proposé par votre employeur et AG spécialement conçu pour vous accompagner sur la voie de la guérison.



Return to Work par AG

Si vous êtes en incapacité de travail en raison d'une affection psychique de longue durée liée au stress, votre employeur et AG sont à vos côtés. Ensemble, nous vous proposons un **accompagnement proactif et personnalisé**, encadré par un réseau externe de **partenaires de soins spécialisés**.

Le programme de soins et d'accompagnement **Return to Work** vous aide à retrouver votre bien-être mental et à reprendre une vie active dans les meilleures conditions possibles, avec tout le soutien et la compréhension dont vous avez besoin sur le chemin de la guérison.

Comment se déroule le trajet de soins et d'accompagnement ?

AG effectue un contrôle administratif de votre situation en amont du programme.
Vous entrez dans les conditions ? Un trajet vous est proposé de manière proactive.

7 personnes sur 10 déclarent avoir repris le contrôle de leur vie après avoir suivi le programme Return to Work.



Le trajet proprement dit se déroule en quatre étapes :

1



Prise de contact

Notre **partenaire de soins spécialisé** vous contacte pour vous proposer d'entamer **sur une base volontaire** un trajet Return to Work.

2



Récupération

Une combinaison de psychothérapie, de relaxation et d'exercices physiques vous aide à prendre du recul par rapport à votre situation, à vous détendre et à **recharger vos batteries**.

3



Réactivation

En collaboration avec des thérapeutes et des coachs professionnels, un **plan d'action axé sur vos forces et vos faiblesses** est mis en place afin d'améliorer, entre autres, vos compétences en matière de communication et de gestion du stress.

4



Réintégration

Le partenaire de soins vous accompagne dans votre **retour progressif à la vie active et au travail**, à votre poste actuel ou à un autre poste, ou auprès d'un autre employeur.

Le programme de soins et d'accompagnement Return to Work :



Votre santé et votre bien-être sont notre priorité absolue. Prenez soin de vous.

- Se fait sur une **base volontaire**.
- Fait **partie de l'assurance revenu garanti** proposée par votre employeur.
- Relève du **secret professionnel** : ni AG ni votre employeur ne recevront d'informations sur votre état de santé. Nous n'utilisons les données administratives que pour la gestion de dossiers.
- AG et le partenaire de soins** vous contacteront pour vous proposer un trajet sur mesure.
- Est entièrement **pris en charge par AG**.

Des questions ?

Vous avez des questions sur le programme Return to Work ?

Vous trouverez la plupart des réponses sur notre [site web](#) ou dans votre [MyAG Employee Benefits app](#).